

14 octobre 2021

(21-7797)

Page: 1/3

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

UTILISATION DE L'AUDIT À DISTANCE (VIRTUEL) ET DE LA VÉRIFICATION DANS LES CADRES RÉGLEMENTAIRES

COMITÉ SPS DE L'OMC – SÉANCE THÉMATIQUE PROPOSÉE

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR L'AUSTRALIE

Révision

La communication ci-après, reçue le 13 octobre 2021, est distribuée à la demande de la délégation de l'Australie.

Suite à la demande formulée par le Président du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC lors de sa réunion des 15 et 16 juillet 2021, la délégation de l'Australie a présenté pour examen une proposition initiale en vue d'une séance thématique devant se tenir en 2022 ([G/SPS/GEN/1949](#)). Le présent document développe cette proposition et expose un ordre du jour possible pour cette séance thématique.

1 INTRODUCTION

1.1 La pandémie de COVID-19 a accéléré l'élaboration et l'utilisation de nouvelles mesures d'évaluation, telles que l'audit à distance, dans la pratique réglementaire relative à la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Ces mesures prendront de plus en plus d'importance pour les organismes de réglementation et les entreprises du secteur alimentaire dans le monde d'après la pandémie.

1.2 Le recours plus important à ces mesures a rendu les Membres plus conscients des avantages d'utiliser l'audit à distance pour compléter ou remplacer des méthodes d'évaluation plus traditionnelles. Il a également fourni des enseignements précieux en ce qui concerne les réformes réglementaires nécessaires pour permettre l'application efficace de l'audit à distance et sa reconnaissance comme outil légitime à cet effet.

1.3 Les considérations concernant l'utilisation de ces mesures d'évaluation de rechange en matière d'évaluation sont nombreuses. On peut citer notamment:

- le coût, l'efficacité, la fiabilité et l'accessibilité de ces outils et approches innovants;
- l'efficacité du processus d'évaluation à distance et ses résultats par rapport avec les audits et inspections classiques;
- la cohérence d'application au niveau international pour maintenir des résultats solides ainsi que la confiance dans ces activités d'évaluation;
- les actions visant à faire en sorte que les auditeurs comprennent suffisamment le contexte élargi du système de contrôle des produits alimentaires au niveau national dans le pays exportateur;
- la nécessité de convenir d'un champ d'application pour l'activité d'évaluation ou pour l'interprétation des normes internationales pertinentes, notamment en ce qui concerne la manière dont un résultat requis peut être obtenu au moyen d'un audit ou d'une inspection à distance; et

- la nécessité éventuelle d'un accord sur des principes ou critères pour l'utilisation de mesures d'évaluation de rechange afin de faciliter le commerce international des produits alimentaires.

1.4 L'Australie considère que le Comité SPS pourrait convoquer une séance thématique sur le thème de "Utilisation de l'audit à distance (virtuel) et de la vérification dans les cadres réglementaires" afin d'améliorer la compréhension de la manière dont ces outils peuvent appuyer des pratiques réglementaires solides et aider les Membres à s'acquitter de leurs obligations au titre de l'Annexe C de l'Accord SPS.

1.5 L'Australie propose que l'objectif de cette séance soit de donner aux Membres une meilleure compréhension de l'état des développements internationaux dans ce domaine émergent, y compris le rôle de l'audit à distance (virtuel) et de la vérification dans les cadres réglementaires de soutien; la facilitation de l'échange de données d'expérience entre les Membres dans l'application de l'audit à distance; la communication de renseignements actualisés sur l'état d'avancement des orientations internationales en cours d'élaboration; et la facilitation d'une discussion sur les avantages globaux de l'audit à distance (virtuel) et les obstacles à son adoption.

1.6 La séance s'appuierait sur les travaux et les perspectives actuels des organismes internationaux à activité normative, comme ceux du Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS) concernant l'audit à distance et la vérification dans les cadres réglementaires, ainsi que les meilleures pratiques et analyses internationales dans ce domaine émergent.

1.7 Les orientations internationales étant encore en train d'évoluer dans ce domaine, la séance thématique offrirait une occasion précieuse de faire le point sur ces développements et d'impliquer un plus grand nombre de Membres et d'observateurs, y compris en favorisant la compréhension de la technologie, de ses applications réglementaires et de la nécessité d'élaborer des lignes directrices internationales.

2 PROPOSITION

2.1 L'Australie souhaite proposer ce qui suit:

- a. que le Comité SPS convoque une séance thématique sur le thème de "Utilisation de l'audit à distance (virtuel) et de la vérification dans les cadres réglementaires" afin d'améliorer la compréhension de la manière dont ces outils peuvent appuyer des pratiques réglementaires solides et aider les Membres à s'acquitter de leurs obligations au titre de l'Annexe C de l'Accord SPS;
- b. que les Membres et les organismes internationaux à activité normative proposent des idées concernant le contenu de cette séance thématique et donnent leur avis sur les objectifs proposés pour celle-ci.

2.2. Enfin, l'Australie souhaiterait recevoir les observations des Membres sur l'ordre du jour indicatif proposé pour la séance (voir plus bas).

**SÉANCE THÉMATIQUE DU COMITÉ SPS 2022
UTILISATION DE L'AUDIT À DISTANCE (VIRTUEL) ET DE LA VÉRIFICATION
DANS LES CADRES RÉGLEMENTAIRES**

ORDRE DU JOUR (INDICATIF)

1. Qu'est-ce que l'audit à distance et en quoi est-il important pour appuyer les cadres réglementaires?
 - Les normes de l'évaluation à distance, telles que l'examen de documents et les inspections par vidéo.
 - L'importance de son utilisation pendant la pandémie et le maintien de son importance après la pandémie.
 2. Avantages de l'audit à distance dans la facilitation du commerce agroalimentaire international.
 - Les assurances offertes aux pays importateurs et la facilitation du commerce international des animaux, des végétaux et produits alimentaires.
 - La nécessité de lignes directrices internationales pour garantir des pratiques loyales.
 - La réduction des coûts de transaction dans le commerce international.
 3. Meilleures pratiques internationales en matière d'audit à distance.
 - Points de vue des pays sur l'audit à distance: études de cas relatives aux importations et exportations.
 - Points de vue des entreprises sur l'audit à distance: études de cas.
 4. Élaboration de normes internationales concernant l'audit à distance.
 - Le Groupe de travail du CCFIS de la Commission du Codex alimentarius et l'audit à distance et la vérification.
 - Points de vue d'autres organisations internationales de normalisation.
 5. Table ronde – L'avenir de l'audit à distance: possibilités et défis.
-